

ACTION URGENTE

LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT ALORS QUE LES MANIFESTATIONS SE POURSUIVENT

Des centaines de personnes seraient détenues au secret dans des lieux inconnus, situés sur tout le territoire syrien. En effet, on constate une recrudescence des arrestations alors que les manifestations se poursuivent. Les personnes en question risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. À la connaissance d'Amnesty International, des centaines d'autres personnes arrêtées à la suite des manifestations ont été relâchées ces dernières semaines.

Parmi les personnes relâchées en avril figuraient **Baraah Kalziyeh, Mohammed Mounir al Faqir, Mohammed Darwich, Khaled Sid Mohand, Nawras Awdat Allah et Qasem Abd al Latif**. Les craintes pour la sécurité des centaines de personnes qui seraient détenues au secret sont accrues par des informations faisant état d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements infligés à des personnes récemment libérées. Parmi les détenus dont Amnesty International connaît l'identité, certains suscitent des inquiétudes particulièrement vives.

Mohammed Hasan al Labwani, qui souffre d'une tumeur pituitaire, a été arrêté à son domicile le 2 mai dans le cadre de fouilles systématiques des maisons de la ville d'Al Zabadani, près de Damas. Selon certaines personnes détenues avec lui et relâchées le 4 mai, il a été torturé. Cet homme est le beau-frère du prisonnier d'opinion Kamal al Labwani.

Les militants politiques **Hassan Abd al Adhim**, 79 ans, et **Omar Qashaash**, 85 ans, ont été arrêtés respectivement les 28 et 30 avril en raison, semble-t-il, de déclarations aux médias dans lesquelles ils soutenaient les manifestations. Hassan Abd al Adhim est avocat et secrétaire général de l'Union socialiste arabe démocratique. Il a été arrêté à son cabinet, à Damas, par la Sûreté de l'État. Il souffrirait de diabète et aurait donc besoin d'un traitement régulier. Omar Qashaash, arrêté à Alep, est le membre dirigeant du Parti démocratique du peuple et un syndicaliste de longue date.

Amnesty International ignore si ces trois hommes bénéficient des soins et de la surveillance médicale nécessaires, ainsi que d'un régime alimentaire adapté.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que des centaines de personnes sont détenues dans des lieux inconnus depuis les manifestations populaires, ainsi que par les informations faisant état d'actes de torture et d'autres mauvais traitements infligés à des détenus ;
- demandez instamment leur libération immédiate et inconditionnelle, si elles sont détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et d'association ;
- demandez où se trouvent toutes les personnes détenues et exhortez les autorités syriennes à veiller à ce qu'elles soient protégées de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements pendant leur détention, et à leur permettre immédiatement d'entrer en contact avec leurs proches, de consulter les avocats de leur choix et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 17 JUIN 2011 À :

Président de la Syrie
Bashar al-Assad
Presidential Palace
al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 332 3410
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur
Major General Mohamed Ibrahim al-Sha'ar
Ministry of Interior
'Abd al-Rahman Shahbandar Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 222 3428
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,
Copies à :

Ministre des Affaires étrangères
Walid al-Mu'allim
Ministry of Foreign Affairs
al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 214 6251
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 87/11. Pour en savoir plus :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2011/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT ALORS QUE LES MANIFESTATIONS SE POURSUIVENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Malgré la levée de l'état d'urgence le 21 avril, l'armée et les forces de sécurité syriennes continuent à procéder à des arrestations en masse, en particulier dans les villes où des manifestations populaires de grande ampleur ont eu lieu. Ces arrestations visent des personnes soupçonnées d'avoir organisé ou soutenu ouvertement des manifestations, aussi bien lors de rassemblements publics que dans les médias, sur Internet ou par d'autres biais. Il s'agit notamment de militants politiques et de défenseurs des droits humains, ainsi que d'imams et de journalistes. Amnesty International pense que nombre des personnes détenues sont probablement des prisonniers d'opinion, arrêtés uniquement pour avoir exercé leurs droits légitimes à la liberté d'expression et d'association en soutenant des manifestations ou en y participant de manière pacifique.

Parmi les personnes arrêtées récemment et toujours détenues au secret figure Dorothy Parvaz, une journaliste d'Al Jazira arrêtée à son arrivée à l'aéroport international de Damas, le 29 avril. Selon la chaîne de télévision qui l'emploie, elle arrivait du Qatar pour couvrir les événements en cours. Firas Fayyad, réalisateur de cinéma, a été arrêté le 30 avril dans un cybercafé de Damas. Abd al Rahman Hammada, un étudiant de 20 ans, a été arrêté le 30 avril à son domicile, à Damas, par des membres des forces de sécurité qui cherchaient son frère Wael.

Wael Hammada et son épouse, Razan Zaitouneh, respectivement défenseur des droits humains et avocate de premier plan spécialisée dans la défense de ces droits, sont entrés dans la clandestinité. Abdullah Khalil, avocat spécialiste des droits humains, a été arrêté dans la ville de Raqqa le 1^{er} mai en raison, semble-t-il, d'une intervention sur la chaîne de télévision Al Jazira le 30 avril. Il avait alors dénoncé les vagues d'arrestations et prôné une solution démocratique pour mettre fin aux troubles. Ahmed Haji Khalaf, membre du bureau de l'Organisation arabe des droits de l'homme, a été arrêté à Raqqa le 2 mai en raison, semble-t-il, de ses activités favorables aux manifestations. Le défenseur des droits humains Manhal Mahmoud Barish et ses deux frères, Ayham et Shadi Barish, ont été arrêtés le 3 mai dans le cadre d'une fouille systématique des maisons de la ville de Sarakeb.

Depuis plus de 20 ans, Amnesty International réunit des informations sur les actes de torture et les autres formes de mauvais traitements fréquemment infligés en toute impunité dans les centres de détention syriens. Les informations troublantes que l'organisation a récemment obtenues de première main ne font que renforcer les craintes pour la sécurité des détenus cités et des autres personnes détenues au secret. Ainsi, deux hommes de la ville côtière de Baniyas qui ont été relâchés il y a peu ont déclaré que des membres des forces de sécurité les avaient passés à tabac, ainsi que d'autres détenus, en leur assénant des coups avec la crosse de leurs fusils sur le cou et les clavicules. Un détenu a dit qu'après avoir été déshabillé et frappé, il avait été forcé à lécher son sang à même le sol. Il a affirmé que lui-même et plusieurs autres personnes détenues avec lui ont été frappés à l'aide de bâtons et de câbles, et ont reçu des coups de pied et de poing. Incarcéré sans nourriture pendant trois jours dans un centre de détention surpeuplé, il a ajouté qu'ils n'avaient pas eu d'autre solution que de boire l'eau sale de la cuvette des toilettes.

Amnesty International a également reçu des informations indiquant que, par crainte des arrestations, plusieurs militants sont entrés dans la clandestinité. Outre Wael Hammad et Razan Zaitouneh, dont les noms ont été cités plus haut, l'organisation sait que les personnes suivantes se cachent : Haytham al Maleh, éminent avocat spécialiste des droits humains ; Hind et Omar al Labwani, défenseurs des droits humains et fils du prisonnier d'opinion Kamal al Labwani ; Suhair al Atassi, présidente du forum Jamal Atassi ; Walid al Bunni, emprisonné à deux reprises pour des raisons d'opinion et membre de la Déclaration de Damas pour le changement national démocratique, une coalition d'opposition ; et Jwan Yousef Khorshid, un Kurde syrien appartenant au Comité kurde pour les droits humains en Syrie, une organisation non autorisée. Le 5 mai, la Sécurité militaire aurait menacé d'arrêter l'épouse de Jwan Yousef Khorshid si celui-ci ne se rendait pas dans les 24 heures.

Amnesty International a appris que Mahmoud Issa, un défenseur des droits humains arrêté le 19 avril par des agents de la Sécurité politique, avait été déféré devant un tribunal. L'organisation cherche toujours de quel tribunal il s'agit et quelles sont les charges retenues contre cet homme.

Action complémentaire sur l'AU 87/11, MDE 24/019/2011, 6 mai 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

